

Les ordures ménagères vous coûteront moins cher

Cette année, vos ordures ménagères vont rapporter. Et la traduction concrète se verra cet automne sur la prochaine feuille d'impôts des habitants des 17 communes du syndicat mixte d'ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (Siom)*. « La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (NDLR : TEOM) va baisser de 1,3 M€, soit 5,4 % de notre budget », annonce Yves Faure, le président du Siom. « C'est la deuxième baisse, après celle de 1 M€ en 2010, ce qui représente une réduction de 10 % de la fiscalité », insiste ce dernier. Une économie qui devrait représenter jusqu'à plusieurs dizaines d'euros par foyer.

Comment le Siom y est parvenu ? En resserrant ses coûts et en investis-

sant. « En 2010, nous sommes passés de bennes diesels à des bennes hybrides fonctionnant au gaz naturel, avec des compacteurs électriques. Cela représente une économie de 270 000 € par an », précise Olivier Le Clech, le directeur général du Siom. Mais ce qui permet essentiellement au Siom de réduire sa taxe, ce sont les 25 M€ investis dans la modernisation de l'usine de traitement et d'incinération de Villejust. Les nouvelles chaudières qui vont entrer en service cet été vont non seulement produire de la chaleur et de l'eau chaude pour le réseau urbain des Ulis, mais aussi de l'électricité. « Nos recettes industrielles vont ainsi passer de 18 % en 2008 à plus de 30 % », se félicite Olivier Le Clech.

Pour les particuliers, cette baisse

sera visible sur la feuille d'impôts mais sera variable d'une commune à une autre. De nombreux facteurs entrent en jeu. Chaque commune paye en fonction du tonnage d'ordures produites et des bases qui seront fixées en mars par l'administration fiscale. Pour les propriétaires, la baisse sera automatique. Pour les locataires, c'est aux bailleurs de la répercuter. « Je ne tolérerai pas que les foyers les plus modestes n'en bénéficient pas », prévient fermement Yves Faure.

SÉBASTIEN MORELLI

* Bures, Gif, Gometz-le-Châtel, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle, Champlan, Les Ulis, Longjumeau, Villebon, Villejust, Chevreuse (78), Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78).